

Compte administratif 2013

Rapport de présentation

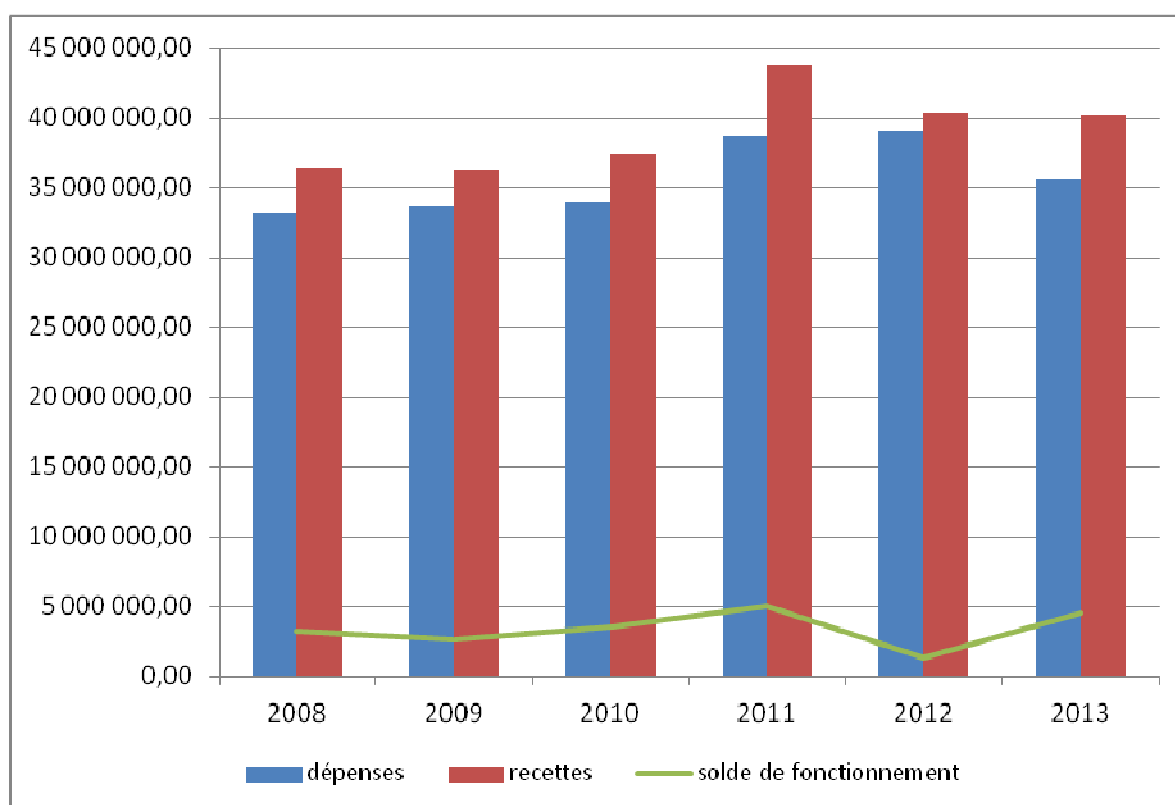
BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

L'excédent 2013 de la section de fonctionnement atteint son plus haut niveau depuis 2008 à 3 219 157,80 euros.

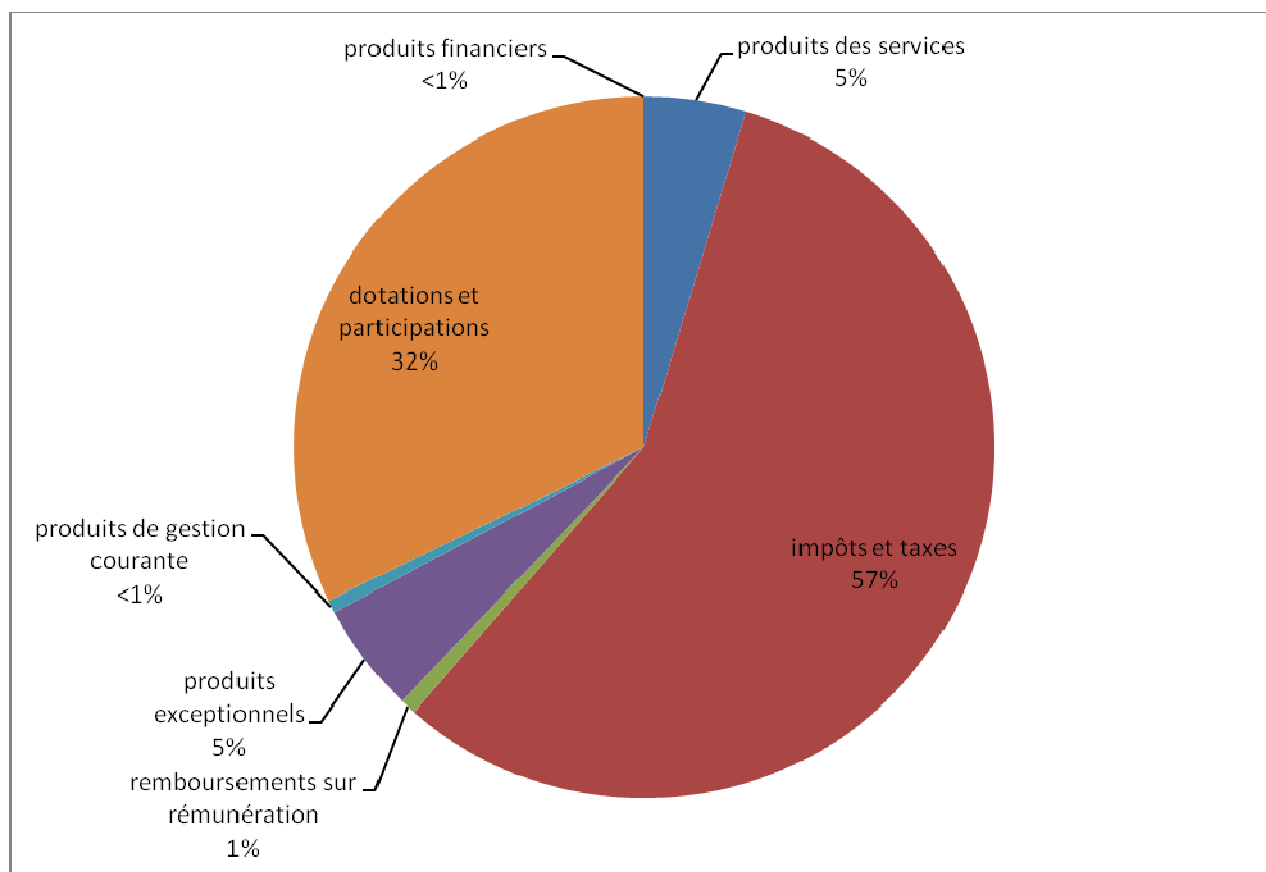
A cet excédent s'ajoute le résultat reporté de l'exercice précédent dont le montant s'élevait à 1 269 545,83 euros.

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 atteint donc le montant remarquable de 4 488 703,63 euros.

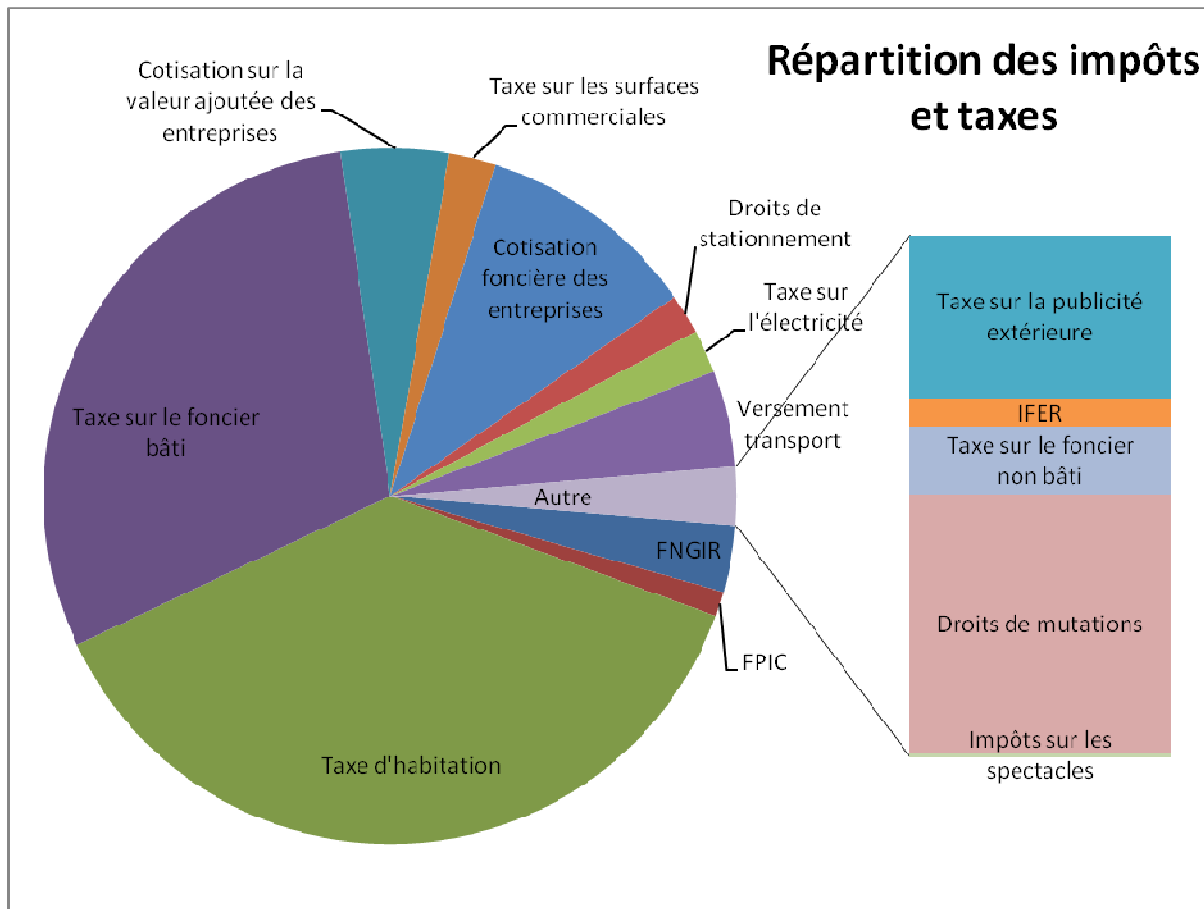


1/ Les recettes de fonctionnement

	Réalisé 2012	Voté 2013	Réalisé 2013
013 remboursements sur rémunération	259 561,20	252 000,00	283 219,56
70 produits des services	2 670 204,49	1 800 972,00	1 802 680,04
73 impôts et taxes	21 226 253,17	21 207 400,00	21 712 171,88
74 dotations et participations	12 440 548,27	12 386 600,00	12 323 003,26
75 produits de gestion courante	182 207,12	256 400,00	223 930,41
76 produits financiers	11 294,10	2 500,00	2 455,25
77 produits exceptionnels	1 842 331,08	126 541,00	1 964 267,48
78 reprises sur amortissements et provisions	5 755,00		
total recettes réelles	38 638 154,43	36 032 413,00	38 311 727,88
recettes d'ordre	355 733,41	403 939,00	502 291,69
total recettes de fonctionnement	38 993 887,84	36 436 352,00	38 814 019,57



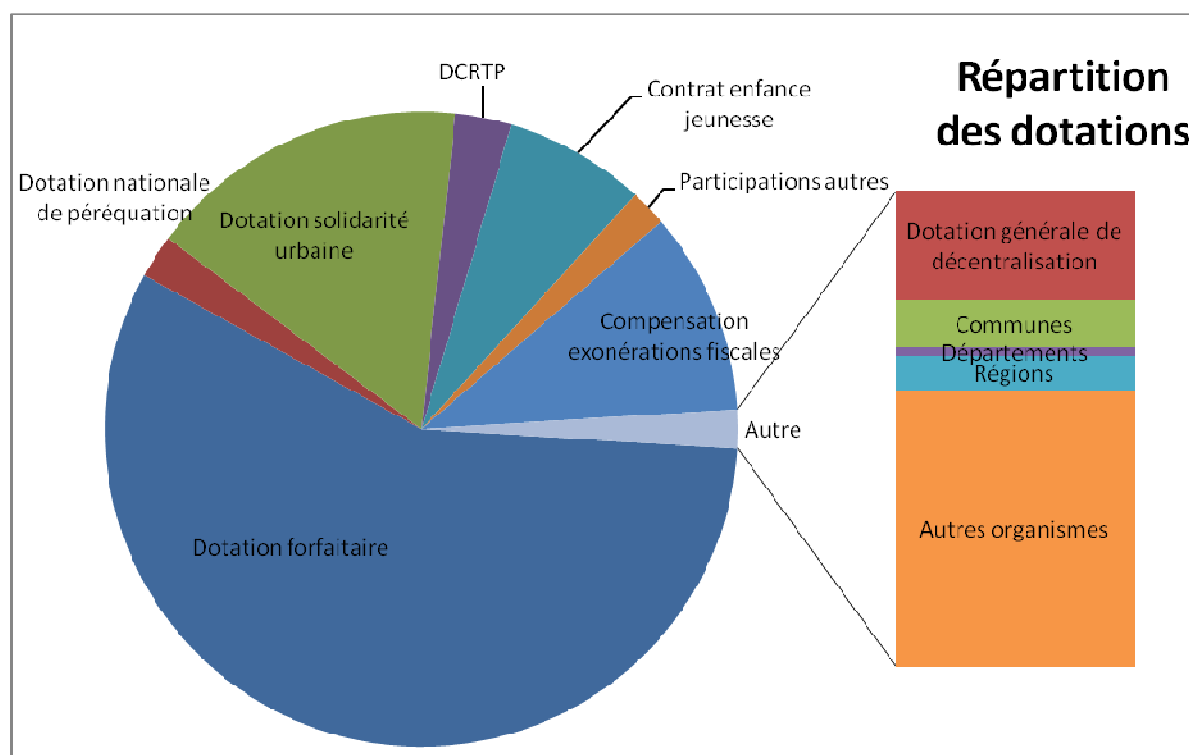
1.1/ Chapitre 73 – Impôts et taxes



L'augmentation des bases d'imposition (valeurs locatives) de 1,8%, définie par la loi de finances pour 2013, ainsi que l'augmentation du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), qui devrait se poursuivre jusqu'en 2016, ont conduit à une progression du produit des impôts et taxes de 2,29% sans augmentation des taux.

A noter que le produit des impôts « entreprises » (contribution foncière des entreprises, contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, taxe sur les surfaces commerciales et imposition forfaitaire des entreprises de réseau) qui représente 10,06% des recettes réelles de fonctionnement, sera perçu en 2014 par la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe.

1.2/ chapitre 74 – dotations et participations



Pour la première fois depuis 2008, le chapitre 74 est en recul par rapport à l'exercice précédent (-0,94%).

La progression de la Dotation de Solidarité Urbaine ne permet plus de compenser les baisses des autres dotations, notamment de la dotation forfaitaire, principale composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), des dotations de compensations de TH, TFB et TFNB par l'Etat et de la participation de la Caisse d'Allocation Familiale au financement du Contrat Enfance Jeunesse.

1.3/ autres chapitres

013 – remboursements sur rémunération – retrace essentiellement les remboursements de rémunération (contrats aidés) et de charges sociales pour congés maladie.

70 – produits des services et du domaine – correspond majoritairement aux droits perçus auprès des usagers des services publics locaux.

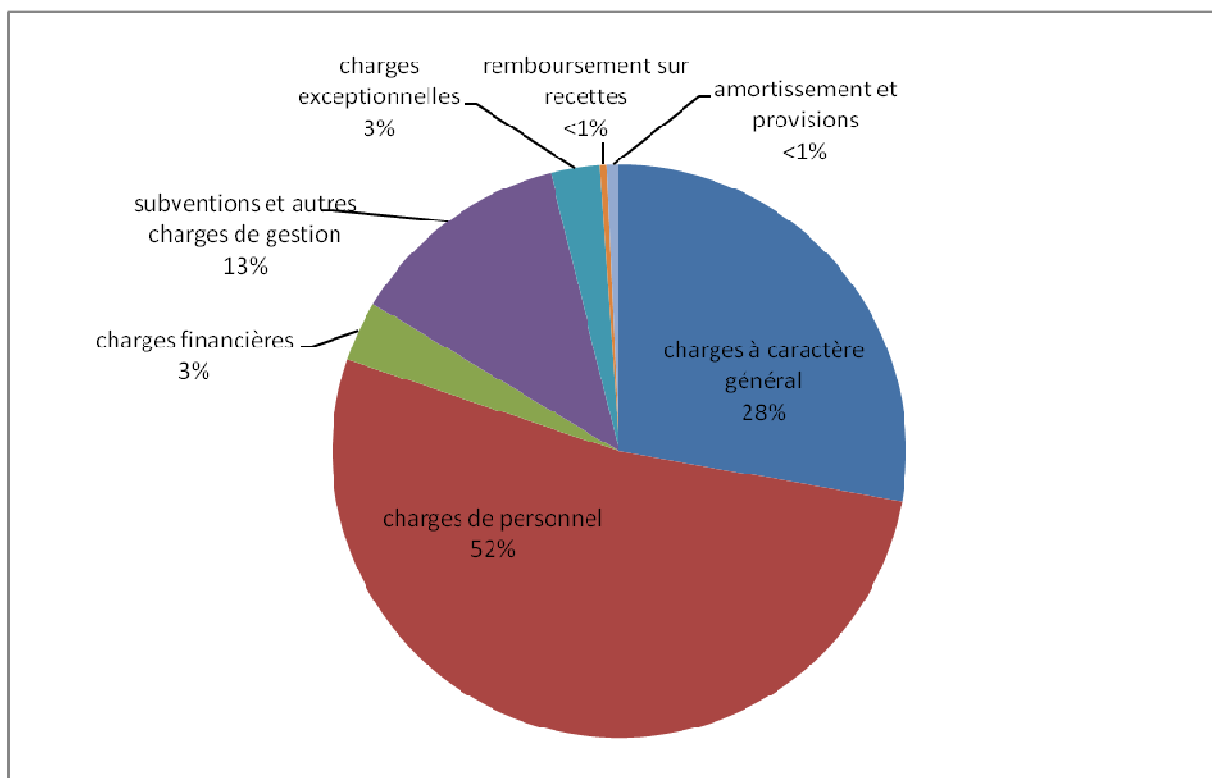
75 – produits de gestion courante – comprend notamment les revenus des immeubles dont la ville est propriétaire.

77 – produits exceptionnels – comprend principalement les produits des cessions pour lesquels les crédits sont inscrits en section d'investissement mais les réalisations imputées à la section de fonctionnement. En 2013, le montant du produit des cessions s'élève à 1 761 008,75 euros.

Les produits perçus pour l'ensemble de ces chapitres sont conformes aux prévisions 2013.

2/ Les dépenses de fonctionnement

	Réalisé 2012	Voté 2013	Réalisé 2013
022 dépenses imprévues	-	20 000,00	-
011 charges à caractère général	9 006 274,29	9 444 125,83	9 043 939,40
012 charges de personnel	17 160 918,19	17 081 000,00	17 067 069,24
65 subventions et participations	3 962 895,18	4 180 734,00	4 092 812,63
66 charges financières	1 588 976,98	1 403 878,00	1 108 119,51
67 charges exceptionnelles	4 599 211,30	1 012 905,00	899 546,16
68 dotations aux amortissements	11 663,38	232 122,00	229 634,22
014 atténuations de recettes	12 361,95	123 600,00	118 515,84
total dépenses réelles	36 342 301,27	33 498 364,83	32 559 637,00
dépenses d'ordre	2 670 539,07	4 207 533,00	3 035 224,77
total dépenses de fonctionnement	39 012 840,34	37 705 897,83	35 594 861,77



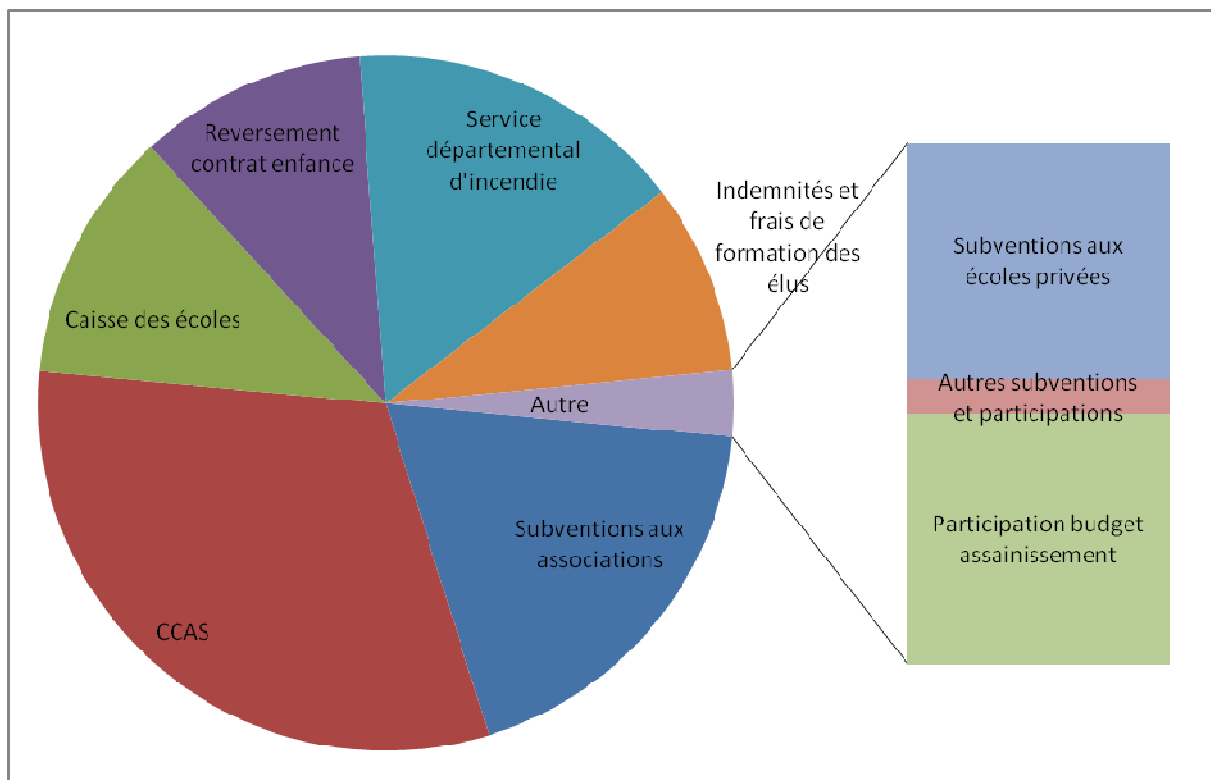
2.1/ chapitre 011 – charges à caractère général

Les charges de fonctionnement courant des services et établissements municipaux ont été parfaitement maîtrisées en 2013 avec une hausse limitée à +0,42 %, soit un taux nettement inférieur à celui de l'inflation (+0,7 %).

2.2/ chapitre 012 – charges de personnel

Alors que le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) représente un coût de près de 400 000 euros annuel pour la collectivité, les efforts de gestion des ressources humaines, à travers notamment la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), ont une nouvelle fois permis de réduire la masse salariale (-0,55 % par rapport à 2012).

2.3/ chapitre 65 – autres charges de gestion courante



2.4/ autres chapitres

66 – charges financières – comprend le remboursement des intérêts des emprunts. Compte-tenu des assignations en cours des organismes prêteurs, une partie de ces intérêts a fait l'objet d'une provision enregistrée au chapitre 68.

67 – charges exceptionnelles – retrace principalement les subventions aux budgets annexes pour un montant total de 749 409,17 euros (bâtiments industriels et commerciaux : 244 000 € ; opération de renouvellement urbain : 150 000 € ; parking du marché : 89 000 € ; régie de spectacles : 189 500 € ; office déodatien du tourisme : 76 909,17 €).

68 – dotations aux amortissements et provisions – enregistre cette année la provision des intérêts d'emprunts structurés dans l'attente de la décision du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, devant lequel la Ville a assigné l'organisme prêteur.

3/ Les soldes d'épargne

3.1/ l'épargne de gestion

L'Epargne de gestion correspond à la différence entre les recettes de gestion courante (hors produits financiers et recettes exceptionnelles dont les cessions) et les dépenses de gestion courante (charges à caractère général, dépenses de personnel et subventions et contingents).

L'épargne de gestion 2013 s'élève à 6 141 183,88 euros soit 276,32 €/habitant.

3.2/ l'épargne brute

L'épargne brute, appelée également Capacité d'Autofinancement brute, correspond à la différence entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne brute 2013 s'élève à 5 736 090,88 euros soit 258,10 €/habitant.

3.3/ l'épargne nette

L'épargne nette, ou capacité d'autofinancement nette, correspond à l'épargne brute moins le remboursement en capital des emprunts. Elle mesure la capacité de la ville à financer ses investissements par des ressources propres.

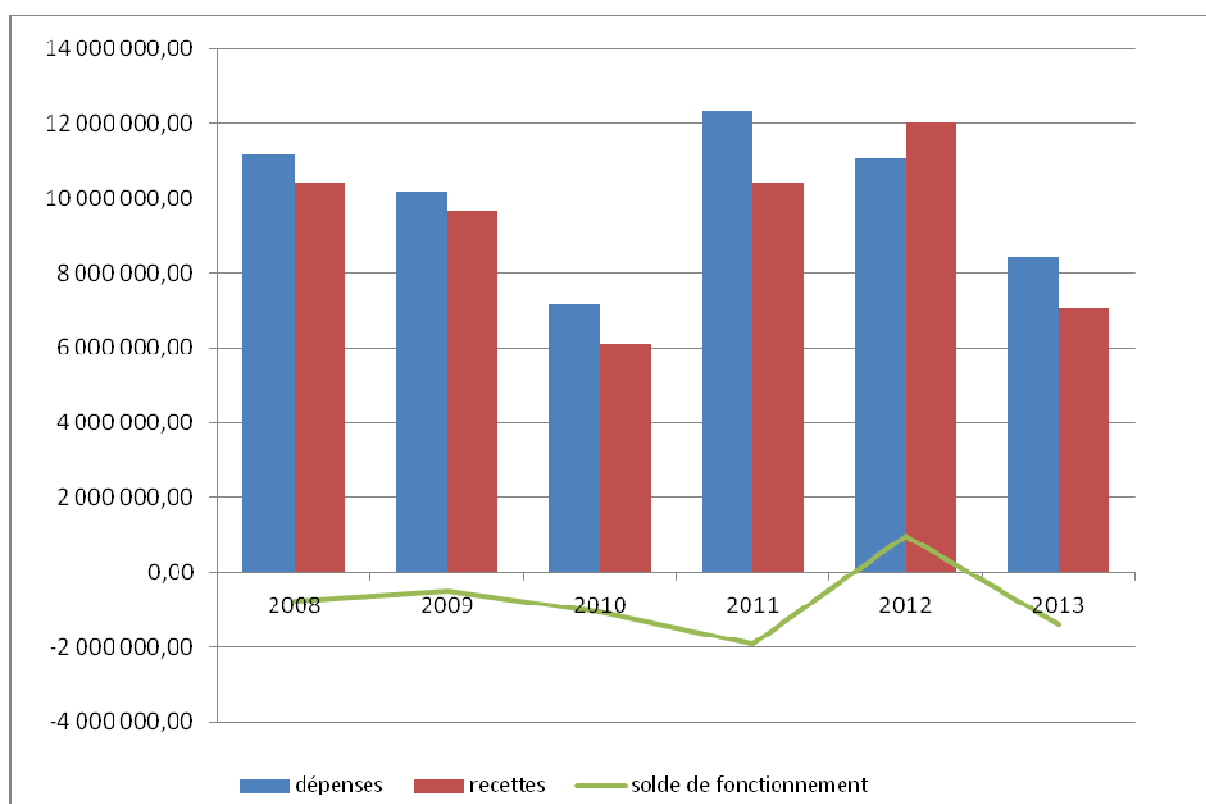
Le montant de l'épargne nette 2013 s'élève à 3 346 316,11 euros et représente 150,57 €/habitant.

Section d'investissement

Après un résultat 2012 exceptionnellement positif, la section d'investissement 2013 affiche un solde négatif de -1 395 598,13 euros.

Le montant des crédits reportés en dépenses s'élève à 2 074 070,17 euros et à 1 129 808,00 euros en recettes.

Le besoin de financement, obtenu en ajoutant le solde des reports au résultat, se monte à 2 339 860,30 euros, amplement couvert par l'excédent de fonctionnement (4 488 703,63 €).



1/ Les recettes d'investissement

	Réalisé 2012	Voté 2013	Réalisé 2013
10 dotations, fonds divers et réserves	4 747 167,08	1 118 000,00	1 026 780,14
13 subventions d'équipement	650 859,36	1 957 594,71	1 340 539,71
16 emprunts et dettes assimilées	1 000 300,00		130 300,00
20 immobilisations incorporelles	229 030,28		
23 immobilisations en cours		12 200,00	12 156,60
27 autres immobilisations financières	2 698 762,07	37 500,00	35 366,75
024 cessions		2 123 400,00	
021 virement de la section de fonctionnement		3 040 421,00	
total recettes réelles	9 326 118,79	8 289 115,71	2 545 143,20
recettes d'ordre (sauf virement de la section de fonctionnement)	2 715 168,93	1 802 036,00	3 528 918,98
total recettes d'investissement	12 041 287,72	10 091 151,71	6 074 062,18

La section d'investissement comprend, en recettes, des crédits qui ne doivent pas, selon l'instruction comptable M14, faire l'objet d'émission de titres (parties grisées du tableau ci-dessus) :

- Les produits de cessions qui sont titrés au compte 775 en recette de fonctionnement,
- Le virement de la section de fonctionnement.

Le chapitre 10 – dotations – se limite en 2013 au versement du Fonds de Compensation de la TVA et aux taxes locales d'urbanisme.

Les subventions d'équipement, inscrites au chapitre 13, progressent grâce notamment à la Dotation de Développement Urbain et à la participation de nos partenaires (Etat, Conseil Régional de Lorraine et Conseil Général des Vosges) au financement de la restructuration de l'Espace Georges Sadoul.

Les écritures d'ordre comprennent les dotations aux amortissements, le transfert des frais d'études et d'insertions aux comptes d'immobilisations corporelles et les écritures liées aux cessions.

2/ Les dépenses d'investissement

	Réalisé 2012	Voté 2013	Réalisé 2013
10 dotations et subventions		180 320,00	
13 subventions d'équipement		10 000,00	
16 remboursement capital des emprunts	2 593 781,56	2 411 000,00	2 389 774,77
20 immobilisations incorporelles	274 693,24	541 266,77	226 295,94
21 immobilisations corporelles	2 568 550,56	6 393 839,35	4 436 992,22
23 travaux en cours	3 314 622,42	441 258,50	396 007,39
26 participations et créances rattachées	100,00	50 000,00	
27 autres immobilisations financières			
total dépenses réelles	8 751 747,78	10 027 684,62	7 449 070,32
dépenses d'ordre	400 363,27	1 038 863,00	995 985,90
total dépenses d'investissement	9 152 111,05	11 066 547,62	8 445 056,22

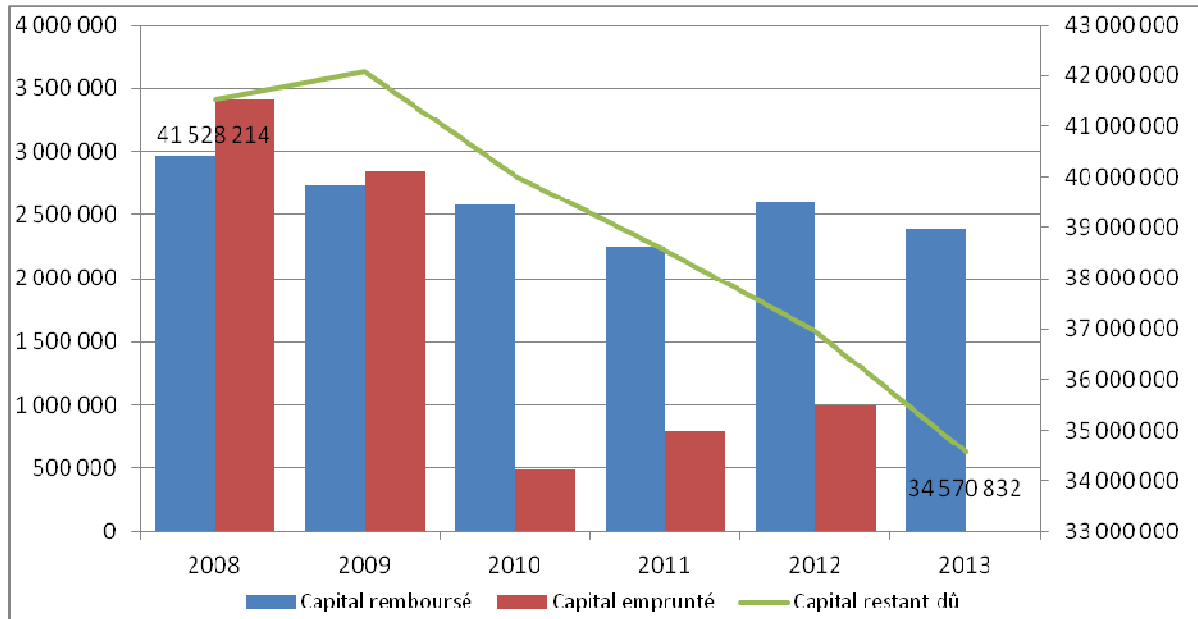
Les dépenses d'investissement comprennent 2 postes principaux :

- Le remboursement du capital des emprunts
- Les dépenses d'équipement.

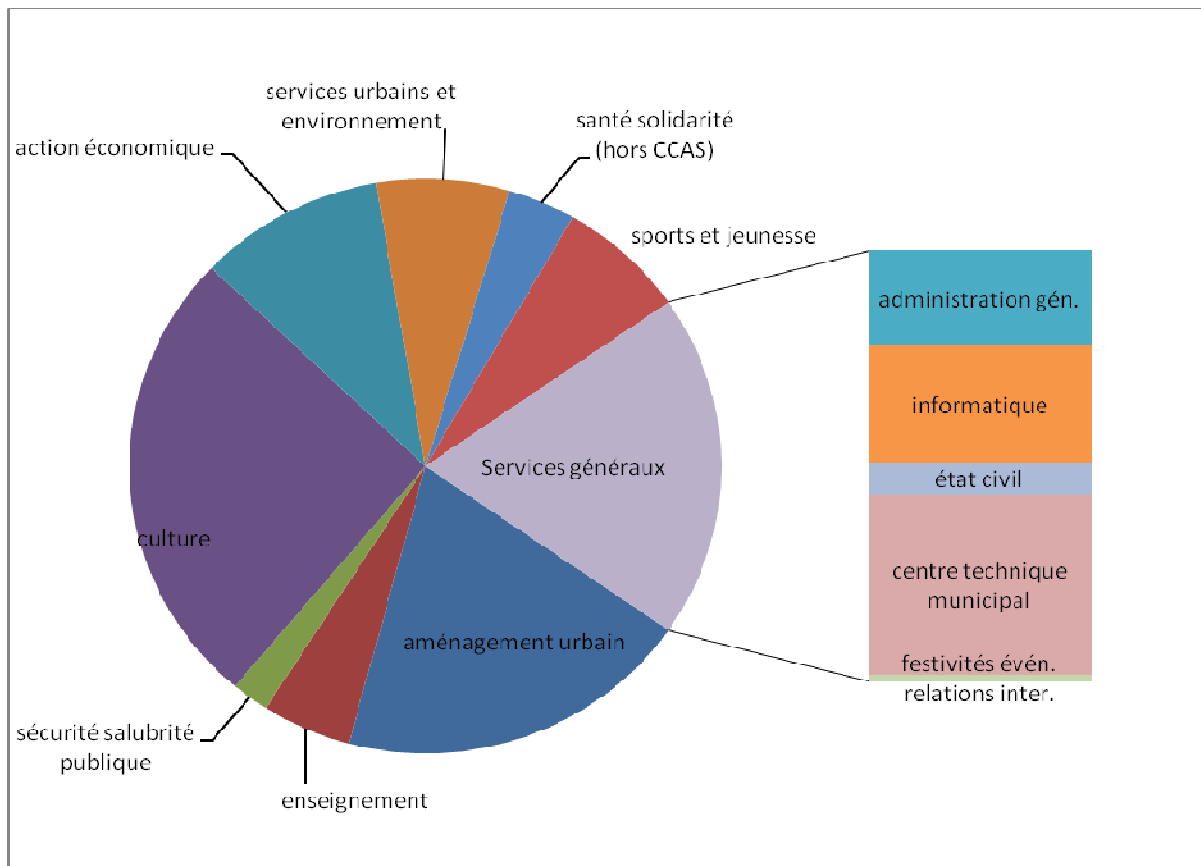
Le montant du capital remboursé en 2013 s'élève à 2 389 474,77 euros.

Les travaux et équipement, dont le montant atteint 5 043 245,55 euros, ayant été réalisés sans nouvel emprunt, **le montant du désendettement net pour 2013 est proche de 2,4 millions d'euros.**

2.1/ le remboursement des emprunts



2.2/ les dépenses d'équipement



Des investissements pour tous

- Toiture terrasse de l'école Vincent Auriol
- Réfection de la cour de l'école Paul Elbel
- Réfection des sols et peintures de l'école Gaston Colnat
- Plan informatique numérique des écoles
- Abri à sel au Centre Technique Municipal
- Téléphonie Voix sur IP
- Saleuse sableuse et station de saumur
- Tracteur, lamier et faucheuse
- Réfection d'une Chapelle colombarium au cimetière Rive Droite
- Réfection des allées du cimetières Rive Gauche
- Fenêtres de la médiathèque Victor Hugo
- Restructuration de l'Espace Georges Sadoul
- Menuiseries extérieures du musée Pierre Noël
- Muséographie
- Réfection de la Tour de la Liberté
- Aménagement du camp celtique de la Bure
- Isolation extérieure et façades du palais omnisport Joseph Claudel
- Terre battue des courts de tennis extérieurs
- Tondeuse autoportée pour le Parc des Sports
- Vestiaires du stade de rugby
- Menuiseries du centre social St Roch
- Aménagement de l'espace Nicolas Copernic
- Aire de jeux rue OHL des Marais
- Remplacement du vitrage halle du marché
- Réfection des Normiers
- Trottoirs quai De Lattre
- Rue du 10ème BCP
- Réseaux rue Yvan Goll
- Rue de Foucharupt
- Aménagement des jardins familiaux
- Stations de neutralisation Concours et Robache
- Conteneurs semi enterrés
- Centre aqualudique Aqua Nova América
- La Nef

BUDGETS CONSOLIDÉS

Budget	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Principal	4 488 704	-1 395 598	3 093 106
Eau	298 255	20 340	318 595
Assainissement	160 382	215 724	376 106
Ordures ménagères	956 366	61 956	1 018 322
Forêts	195 444	-20 571	174 874
Régie de spectacles	183		183
Bâtiments industriels et commerciaux	-397	-1 172 070	-1 172 467
Opération de renouvellement urbain	45 497	-1 326 014	-1 280 517
Assainissement non collectif	-405		-405
Parking du marché	39 012	-35 304	3 708
Office déodatien du tourisme	-1 614	7 246	5 632
TOTAL	6 181 428	-3 644 292	2 537 136

Les déficits des budgets annexes Bâtiments Industriels et Commerciaux et Opération de Renouvellement Urbain sont dus au décalage entre le mandatement des dépenses liées à la construction du centre aqualudique AquaNova America et de la NEF et l'encaissement des subventions de nos partenaires, notamment le Conseil Régional de Lorraine (500 k€) et le Conseil Général des Vosges (150 k€) pour le premier et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (846 k€) et le Conseil Régional de Lorraine (480 k€) pour la seconde. Ces subventions ont fait l'objet d'un report de crédits de 2013 sur 2014.

Après le transfert des compétences "gestion et traitement des déchets ménagers" et "développement touristique" à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe au 1er janvier 2014, les budgets annexes Ordures Ménagères et Office Déodatien du Tourisme sont clôturés au terme de l'exercice 2013. Les excédents et déficits de ces budgets seront repris au Budget Principal 2014, par décision modificative, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.